



ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire suppléant : Janet Ryan

Conseillers : Wayne Belvedere
Charles Colomb
Kim Millette

AUSSI PRÉSENTS : Richard White, directeur général intérimaire

ÉTAIENT ABSENTS : Maria Tutino, mairesse
Peter Fletcher, conseiller
Lynda Phelps, conseillère
Nathalie Hadida, greffière

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Le maire suppléant déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présent.

À moins d'indication contraire, le maire suppléant se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

2. Nomination de M. Richard White pour agir comme greffier suppléant.

ATTENDU QUE la greffière ne peut assister à la séance extraordinaire du 14 juillet 2011 à 9 h 30;

ATTENDU QU'il est dans le meilleur intérêt de la Ville de nommer un greffier suppléant pour agir en l'absence de la greffière;

2010-07-168 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère K. Millette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de nommer M. Richard White, directeur général intérimaire, pour agir comme greffier suppléant pour la séance extraordinaire du 14 juillet 2011 ainsi que pour toute autre réunion à laquelle la greffière ne pourra assister.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 14 juillet 2011.

2011-07-169 Il est propose par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère K. Millette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 14 juillet 2011 tel que soumis.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire suppléant annonce le début de la période de questions.

Il n'y a personne dans l'assistance.

La période de question se termine à 9 h 32.

D. URBANISME, TRANSPORT ET SOUTIEN DES DOSSIERS D'AGGLOMÉRATION

1. Adoption du second projet de règlement n° 875-88 intitulé *Second projet de règlement n° 875-88 modifiant le règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin d'ajouter la note 26 au tableau des dispositions particulières concernant le contrôle des marges dans la zone I-37.*

2011-07-170 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le second projet de règlement n° 875-88 intitulé *Second projet de règlement n° 875-88 modifiant le règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin d'ajouter la note 26 au tableau des dispositions particulières concernant le contrôle des marges dans la zone I-37.*

E. LEVÉE DE LA SÉANCE

2011-07-171 À 9 h 40, il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par la conseillère K. Millette et RESOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

Maire suppléant

Directeur général intérimaire